

GUIDE DU COMPOSTAGE



Epluchures de légumes, marc de café ou fleurs fanées, les biodéchets représentent environ 30% du contenu de nos poubelles. Chacun peut agir pour l'environnement en réduisant le volume de ses déchets ménagers grâce au compostage.

Le compostage

Comment ça marche ?



Le compostage est un processus totalement naturel qui permet aux matières organiques de se décomposer à l'aide de petits organismes vivants, en présence d'oxygène et d'eau. C'est le même processus que celui observé dans la nature lors de la transformation des

feuilles mortes en humus. Cette biodégradation est simplement accélérée dans le compostage du fait de la mise en tas et du brassage par la main de l'homme, ce qui favorise la montée en température.

Le compost est le résultat de la décomposition de déchets organiques. Il améliore la qualité du sol, contribue à son renouvellement, accroît son activité biologique et l'enrichit à long terme. C'est un amendement écologique et économique.





À ÉVITER

- Viande et poisson
- Produits laitiers
- Agrumes et fruits à coques
- Végétaux traités ou malades
- Litière des animaux non herbivores
- Pain

Quels déchets utiliser ?

L'essentiel pour obtenir un compost de qualité est de respecter un bon équilibre entre **les déchets verts** (mous et humides) et **les déchets bruns** (durs et secs) à chaque apport.

→ Les déchets verts

- déchets de légumes et de fruits : épluchures, fanes, restes cuits ou crus, produits abîmés ou pourris
- restes de repas, ne contenant ni graisse, ni sauce, ni matière d'origine animale
- mauvaises herbes

- déchets du potager, tontes en petite quantité
- marc de café, filtres en papier, sachets de thé ou de tisane

→ Les déchets bruns

- branchages et tailles de haie broyés ou coupés en petits tronçons

- fleurs et plantes fanées
- feuilles mortes
- essuie-tout, mouchoirs en papier, carton non imprimé et non glacé (y compris les boîtes d'œufs)
- litière des animaux herbivores (lapin, hamster...)

Les règles d'or du compostage

→ Diversifiez les apports

Les déchets verts apporteront l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs qui travaillent pour vous.

Les déchets bruns structureront le compost en facilitant la circulation de l'air.

A chaque apport, déposez un volume à peu près égal de déchets verts et bruns et mélangez-les, en veillant à les éparpiller sur toute la surface du composteur. Vous obtiendrez alors un compost de qualité.

N'hésitez pas à stocker les déchets bruns – les feuilles mortes par exemple - à

proximité du composteur, pour les incorporer au fur et à mesure à vos apports en déchets verts.

→ Mélangez le compost

Mélanger permet d'aérer le compost et d'amener l'oxygène nécessaire aux micro-organismes pour une meilleure dégradation de la matière organique. Mélanger permet aussi d'éviter les mauvaises odeurs.

Environ 3 fois par an, brassiez la partie supérieure du composteur sur environ 30 cm d'épaisseur.

Dans l'intervalle, les quantités brassées précédemment continuent de se composer.

→ Contrôlez l'humidité

Pour garantir un milieu de vie propice aux organismes décomposeurs, votre compost doit rester relativement humide.

De temps en temps, pensez à contrôler l'humidité de votre compost en en prélevant une poignée à 15 cm de profondeur au centre du tas. Serrez le poing :

- si quelques gouttes apparaissent et que les matières forment un petit boudin : l'humidité est correcte.
- s'il s'émiette : il est trop sec. Laissez le couvercle ouvert lors d'une période pluvieuse ou, en cas de période sèche, réhumidifiez-le en l'arrosant légèrement.
- s'il est visqueux et qu'il dégouline : il est trop humide. Ajoutez de la matière brune, des feuilles mortes par exemple, mélangez et aérez le composteur.



Quand utiliser votre compost ?

Au bout de 8 à 10 mois, votre compost est prêt. Il est arrivé à maturité quand :

- il a une belle couleur brune
- il a un aspect homogène. Vous ne pouvez reconnaître l'origine des déchets
- il a une structure grumeleuse

Pour faciliter sa récupération, vous pouvez retirer la couche supérieure qui n'est pas encore compostée.

Si vous ne pouvez pas utiliser tout votre compost immédiatement, stockez-le, de préférence dans un milieu sombre et humide, et protégé des intempéries.

Il faudra l'utiliser au plus tard 6 mois après l'avoir récolté sans quoi il perdrait ses qualités et serait donc beaucoup moins bénéfique.



Comment utiliser votre compost ?



→ En paillage

Réparti en couche mince de 3 à 4 cm d'épaisseur à la surface des cultures, dans le potager, autour des haies, à l'aplomb des feuilles des arbres ou sur les parterres de fleurs.

Le paillage apporte de la matière organique au sol et limite le développement des mauvaises herbes.

En période froide, il limite les dégâts du gel. En période chaude, il aide au maintien de l'humidité.

→ En mélange avec de la terre

Incorporé à la terre de surface au potager, pour repoter les plantes en pot en extérieur ou pour les plantations, le mélange de compost bien mûr et de terre de jardin est un excellent fertilisant qui contribue à la bonne santé du sol.

→ En saupoudrage

Tamisé, il peut être saupoudré sur le gazon ou au pied des plantations. À éviter pour l'ail, l'échalote et l'oignon : le compost favoriserait le pourrissement de ces plantes à bulbes.



Quelques conseils complémentaires

→ Avant tout, évitez le gaspillage alimentaire

Quelques exemples :

Le pain. Mis au composteur, il se décompose très lentement et attire les rongeurs. Privilégiez plutôt les solutions simples pour éviter de le jeter : ajustez la quantité achetée à vos besoins réels, utilisez le pain rassis dans vos recettes (pain perdu, panure, viande

farcie...), donnez-le aux animaux de ferme, etc.

Les restes de repas. Plutôt que de jeter les restes de repas, conservez-les au frigo et intégrez-les dans de nouvelles recettes. Certains aliments peuvent aussi être congelés.

→ Votre composteur n'est pas une poubelle !

Les coquilles d'œufs, de fruits de mer, le contenu des sacs

aspirateurs, ou encore les mégots de cigarettes ne se compostent pas. Certains composants peuvent même nuire à la qualité de votre compost.

→ Attention aux emballages « compostables »

Hormis les cartons, les emballages appelés « compostables » (sacs plastiques, barquettes...) sont faits pour se décomposer dans des conditions de compostage industriel. Ils se transforment assez mal dans les petits composteurs domestiques où l'activité est moins élevée.

→ Pour les tontes, préférez le paillage au compostage

Les volumes de tonte sont généralement très importants et risquent d'asphyxier le compost en se tassant, ce qui stoppe le compostage et crée des mauvaises odeurs.

Utilisez plutôt la tonte en paillage : étalez-la en fine couche de 3 à 4 cm d'épaisseur sur la terre





**POUR PLUS
D'INFORMATIONS**

www.jardiner-autrement.fr
www.cergypontoise.fr
www.reduisonsnosdechets.fr

autour de vos plantations.

Le paillage permettra de maintenir l'humidité du sol et donc d'arroser moins.

Il préservera également du froid et limitera le désherbage.

Pour réduire votre production de tonte, vous pouvez également vous équiper d'une tondeuse mulcheuse : l'herbe est hachée en fines particules qui s'infiltrent directement entre les brins d'herbe et contribuent à nourrir le gazon.

→ Les cendres de cheminée, saupoudrez-les directement au jardin

Comme la tonte, les cendres risquent en se tassant

d'interrompre le processus de compostage. De plus, elles ne se décomposent pas. Elles sont bien plus bénéfiques en saupoudrage directement sur votre pelouse pour lutter contre la mousse, ou encore au potager où elles limitent la prolifération des limaces.

→ Beaucoup de moucheron ? Des mauvaises odeurs ?

La présence de moucheron est normale, mais s'ils prolifèrent, c'est peut-être que votre compost est trop humide. De même, si les mauvaises odeurs se développent. Dans ce cas, rééquilibrez le mélange en donnant un coup de

fourche, en ajoutant des matières brunes et sèches, et en laissant le couvercle du composteur ouvert quelques heures par temps chaud et sec. Veillez également à éviter de composter les denrées d'origine animale (viandes, poissons, produits laitiers) et les aliments avec de la sauce et des matières grasses car elles attirent les rongeurs et les nuisibles, et provoquent de mauvaises odeurs.

La Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise et
ses treize communes encouragent
le compostage domestique.
Engagées dans un Programme local
de prévention des déchets,
elles travaillent auprès de tous les acteurs
du territoire – habitants, écoles,
administrations, entreprises – pour mettre
en avant les bons gestes et faire
évoluer les comportements afin
d'atteindre l'objectif réglementaire
de réduction de 7% des déchets
ménagers et assimilés
d'ici 2016.
